



Victoire des agent·es logé·es : nous restons mobilisé·es !

Ce vendredi 19 décembre, sur proposition de la Présidence, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité l'abrogation de la décision prise par le précédent CA d'un nouveau régime d'astreinte, qui contraignait 21 agent·es et leurs familles à quitter leur logement. Cette décision ne s'appliquait qu'à l'UPEC et dans aucune autre université, ce qui remettait en cause l'équité de traitement des agent·es de notre université.

Nous saluons cette décision, nous espérons qu'elle sera le point de départ d'un véritable dialogue au profit d'une amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des collègues.

Nous refusons que la réforme du système actuel se fasse au détriment des conditions de vie de nos collègues agent·es, et nous restons vigilant·es pour l'avenir. Toute mise en conformité du régime d'astreinte doit prendre en compte les besoins logistiques, de sûreté et de sécurité de l'ensemble des sites, les rémunérations et les situations personnelles des agent·es, et le prix de l'immobilier en région parisienne.

Nous remercions l'ensemble des collègues qui se sont mobilisé·es en solidarité des collègues agent·es, par la signature de la pétition, par leurs interventions dans les conseils, leur présence au rassemblement, leurs mots d'encouragement et de soutien.

C'est par la solidarité et la mobilisation que nous obtiendrons une amélioration de nos conditions de travail et de vie.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Communiqué intersyndical des sections de l'UPEC : CGT, CFDT, FOESR94, UNSA, SNASUB, SNESUP, SNALC, SUD-Solidaires.